

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL

PROGRAMME 378

RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT

DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

CARTE VITALE BIOMÉTRIQUE



PROGRAMME 378
Carte vitale biométrique

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Franck Von Lennep

Directeur de la sécurité sociale

Responsable du programme n° 378 : Carte vitale biométrique

Les enjeux de sécurité sont essentiels pour l'assurance maladie. L'un des axes en est l'identification des bénéficiaires lors de la réalisation des actes de soins ou de dispensation.

A ce jour, en médecine de ville, cette identification repose sur l'usage de la carte Vitale, carte à puce délivrée depuis 1998 aux bénéficiaires de l'assurance maladie à partir de leurs 16 ans. Depuis 2019, un nouvel outil d'identification des bénéficiaires est progressivement construit : l'application carte Vitale (ApCV), version de la carte matérielle sur téléphone mobile et ouvrant à de nouveaux services.

Il est à noter que le terme « carte Vitale » recouvre désormais, réglementairement, l'un et l'autre de ces supports.

L'allocation de crédits de l'État au financement du dispositif, sur un programme *ad hoc*, a été décidée à l'été 2022 par le Sénat à l'occasion de l'examen de la loi de finances rectificative pour 2022

Les fonds alloués ont été dirigés vers les travaux de mise en œuvre de cette application, portés par le GIE Sésam Vitale.

Présentation des crédits

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses d'intervention		
	Prévision LFI 2022 Consommation 2022		
01 – Carte vitale biométrique	4 300 000	0 4 300 000	0
Total des AE prévues en LFI	0	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+20 000 000	+20 000 000	
Total des AE ouvertes	20 000 000	20 000 000	
Total des AE consommées	4 300 000	4 300 000	

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses d'intervention		
	Prévision LFI 2022 Consommation 2022		
01 – Carte vitale biométrique	4 300 000	0 4 300 000	0
Total des CP prévus en LFI	0	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+20 000 000	+20 000 000	
Total des CP ouverts	20 000 000	20 000 000	
Total des CP consommés	4 300 000	4 300 000	

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2021 Consommation 2021	
01 – Carte vitale biométrique	0	0

Carte vitale biométrique

Programme n° 378 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2021</i>	
Consommation 2021		0
Total des AE prévues en LFI	0	0
Total des AE consommées		0

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2021</i>	
Consommation 2021		
01 – Carte vitale biométrique	0	0
Total des CP prévus en LFI	0	0
Total des CP consommés		0

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 6 – Dépenses d'intervention	0	0	4 300 000	0	0	4 300 000
Transferts aux autres collectivités	0	0	4 300 000	0	0	4 300 000
Total hors FdC et AdP		0			0	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+20 000 000			+20 000 000	
Total*	0	20 000 000	4 300 000	0	20 000 000	4 300 000

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
16/08/2022		20 000 000		20 000 000				
Total		20 000 000		20 000 000				

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		20 000 000		20 000 000				

Dépenses pluriannuelles

Carte vitale biométrique

Programme n° 378 | Justification au premier euro

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2022	CP 2022
AE ouvertes en 2022 * (E1) 20 000 000	CP ouverts en 2022 * (P1) 20 000 000
AE engagées en 2022 (E2) 4 300 000	CP consommés en 2022 (P2) 4 300 000
AE affectées non engagées au 31/12/2022 (E3) 0	dont CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 4 300 000
AE non affectées non engagées au 31/12/2022 (E4 = E1 - E2 - E3) 15 700 000	dont CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 brut (R1) 0				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021 (R2) 0				
Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 4 300 000	=	Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R4 = R3 - P3) -4 300 000
AE engagées en 2022 (E2) 4 300 000	–	CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 0	=	Engagements 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R5 = E2 - P4) 4 300 000
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R6 = R4 + R5) 0
				Estimation des CP 2023 sur engagements non couverts au 31/12/2022 (P5) 0
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2023 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2022 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2022 + reports 2021 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Carte vitale biométrique

Programme n° 378 | Justification au premier euro

Justification par action**ACTION****01 – Carte vitale biométrique**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Carte vitale biométrique		4 300 000	0 4 300 000		4 300 000	0 4 300 000

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention		4 300 000		4 300 000
Transferts aux autres collectivités		4 300 000		4 300 000
Total		4 300 000		4 300 000

Les crédits ont été versés au profit du GIE SESAM Vitale suite à conventionnement, au vu des travaux directement liés à la biométrie que le GIE entend.

Ils recouvrent les dépenses suivantes :

- La réalisation d'un POC (proof of concept) de dérivation de la Carte Nationale d'identité électronique pour l'enrôlement de l'appli carte Vitale ;
- Les prestations de vérification d'identité à distance réalisées par un prestataire externe ;
- La réalisation du bilan sur l'évaluation de l'utilisation de la biométrie à l'enrôlement prévu dans la délibération CNIL n° 2022-097 du 8 septembre 2022 portant avis sur un projet de décret relatif aux moyens d'identification électronique inter-régimes mentionnés aux articles L. 161-31 et L. 161-33 du code de la sécurité sociale ;
- La réalisation des travaux permettant la prise en compte des exigences issues du référentiel PVID (prestataire de vérification d'identité à distance) de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information ;
- Les adaptations nécessaires du flux vidéo et traitements associés suite aux enseignements tirés de la série de déploiement de l'appli carte Vitale.

S'agissant de la mise en œuvre d'une carte vitale biométrique, l'IGF et l'IGAS ont été missionnées par le Gouvernement pour une étude d'impact et des recommandations, qui rendra son rapport au printemps 2023 après avoir notamment consulté la CNAM et les professionnels de santé.